

NOTE DE DÉCRYPTAGE



CE QUE LES PAYS DU SUD PEUVENT NOUS APPRENDRE EN MATIÈRE ÉDUCATIVE

Juin 2018

PRÉSENTATION DE VERS LE HAUT



LE THINK TANK DÉDIÉ AUX JEUNES ET À L'ÉDUCATION

Lancé en 2015 avec l'ambition de nourrir le débat public, les décideurs et les acteurs de l'éducation, VERS LE HAUT est un think tank hors du champ partisan dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation.

VERS LE HAUT associe à sa réflexion des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des personnalités de la société civile tout en appuyant son travail sur des études et des recherches scientifiques.

VERS LE HAUT diffuse des propositions concrètes afin d'élaborer un projet éducatif adapté aux défis de notre temps.

Un regard sur ce qui marche

Créé à l'initiative de plusieurs acteurs engagés en faveur de la jeunesse, VERS LE HAUT s'attache particulièrement à valoriser les expériences de terrain réussies.

Nous capitalisons sur les bonnes pratiques qui font leur preuve en France comme à l'étranger.

VERS LE HAUT travaille de manière indépendante, dans un esprit de coopération et d'ouverture, en veillant à éviter toute situation de conflit d'intérêt.



Les membres fondateurs

Parmi nos publications

- > Vivre, grandir, construire ensemble - Janvier 2016
- > Pas d'éducateur, pas d'éducation ! - Mai 2016
- > Education : quel "retour sur investissement" - Juin 2016
- > Ecole : de la sélection par l'échec au développement des talents de chacun - Février 2017
- > Soutenir les familles, le meilleur investissement social - Juin 2017
- > Accueil, besoin & espoirs des mineurs non accompagnés - Septembre 2017
- > Tous éducateurs ! Et vous ? Pour une société éducatrice - Octobre 2017
- > Egalité femmes/hommes : pour une éducation à la relation - Décembre 2017
- > Les jeunes face à la tentation de la "radicalisation" - Janvier 2018
- > Ils ne dorment pas assez ! 5 propositions pour une éducation au sommeil - Mars 2018
- > Contre les fakenews, l'éducation plus efficace que la censure - Avril 2018
- > Manifeste pour la responsabilité éducative des entreprises - Juin 2018

INTRODUCTION

CE QUE LES PAYS DU SUD PEUVENT NOUS APPRENDRE EN MATIÈRE ÉDUCATIVE

On présente parfois certains pays, notamment les pays scandinaves, comme des modèles éducatifs qu'il faudrait reprendre pour répondre à la crise éducative. Pour VERS LE HAUT, le think tank dédié aux jeunes & à l'éducation, il ne saurait y avoir un modèle éducatif unique qui viendrait répondre à tous les enjeux.

Certaines initiatives menées dans les pays du Sud peuvent également nourrir les pratiques éducatives françaises, notamment lorsque la France fait face à de nouveaux défis éducatifs pour lesquels il n'existe pas encore de solutions "clés en mains".

Des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud ou d'Océanie sont confrontés depuis des décennies à des problématiques éducatives que nous commençons à connaître en France : enfants en situation de rue, accueil de familles et de mineurs ayant vécu des conflits, accompagnement de familles en grande précarité, effectifs scolaires surchargés, etc... Ces pays ont alors imaginé des solutions atypiques.

Nous avons demandé à des organisations engagées dans ces pays de partager leurs expériences pour voir comment elles pourraient être une source d'inspiration pour les acteurs de l'éducation en France.

Cette note présente 7 exemples de dispositifs inspirants :

Equateur : le renforcement des compétences parentales (p.3)

Madagascar : l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de rue (p.5)

Togo : l'inclusion des enfants handicapés à l'école par des enseignants itinérants (p.7)

Guinée : la participation des enfants à la vie de l'école (p.8)

Liban : l'engagement de jeunes marginalisés pour favoriser leur épanouissement (p.9)

Colombie : l'éducation à la paix à travers la pratique artistique (p.11)

Philippines : un passeport pour la vie pour les jeunes défavorisés (p.13)

Cette note est un point de départ pour constituer un corpus d'exemples venus de l'étranger. Vous désirez y contribuer ? Vos apports sont les bienvenus ! N'hésitez surtout pas à nous contacter.



L'INSPIRATION ÉQUATORIENNE

Le renforcement des compétences parentales



L'action de SOS Villages d'enfants à travers le monde consiste à prendre en charge des enfants dans les villages d'enfants SOS, mais aussi des jeunes et des adultes dans des structures d'accueil complémentaires (établissements scolaires, centres de formation...), créés à côté des villages d'enfants SOS.

** SOS Village d'Enfants intervient dans 135 pays à travers 571 villages SOS.*

A l'origine, un constat : dans les pays où intervient SOS Villages d'Enfants*, de très nombreuses familles sont menacées d'éclatement lorsque les parents n'ont plus la capacité de s'occuper de leurs enfants ni même de subvenir à leurs besoins fondamentaux. De là est née la volonté d'agir en prévention, en amont du placement en village d'enfants SOS, afin surtout d'éviter l'abandon des enfants.

C'est à Quito (Equateur), où les enfants accueillis au village SOS étaient auparavant livrés à eux-mêmes, exposés à tous les dangers, qu'est né au début des années 1990 le premier Programme de Renforcement de la Famille (PRF) avec la création de centres d'accueil de jour. L'idée repose sur la prise en charge des enfants durant la journée, afin de permettre aux mères de famille de travailler ou chercher un emploi.

2,6 millions d'enfants, soit 19% des enfants vivent dans une famille monoparentale en France. *INSEE, 2017*

Parallèlement à l'aide directe aux enfants et adolescents (santé, nutrition, scolarisation...), tous les programmes de renforcement de la famille visent à l'information, la formation et la responsabilisation des parents, clef de voûte du renforcement des liens familiaux. Ils sont associés au soutien apporté à leurs enfants, au fonctionnement des structures. Ils bénéficient de conseils, d'une aide financière, matérielle et psychologique, d'une formation, sont accompagnés dans leur recherche d'emploi ou d'activités génératrices de revenus, et aussi dans la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

Les programmes sont alors développés selon des modes d'action diversifiés pour s'adapter au contexte de chaque pays ou communauté : création de structures dédiées, appui d'institutions de SOS Villages d'Enfants déjà existantes (jardins d'enfants SOS, centres sociaux ou médicaux) qui apportaient déjà une aide aux familles démunies du voisinage.

Le principe : accompagner des enfants dans leur famille afin de leur garantir un environnement bienveillant, favorable au développement de chacun d'eux : tel est l'enjeu de ces programmes mis en œuvre par SOS Villages d'Enfants dans de nombreux pays depuis 1990. Le premier en France a été ouvert en 2017.

Les causes de l'éclatement familial sont multiples : extrême pauvreté, violence familiale, maladie, catastrophe naturelle, conflit armé, discrimination ethnique. Enquêtes et études socio-économiques permettent au préalable de repérer les familles en danger : familles monoparentales en Afrique et en Asie, familles touchées par le sida en Afrique subsaharienne...

“ Témoignage de Lomé (Togo)

Lorsque sa famille a été admise dans le Programme, ce fut un tournant décisif pour Mme Wangala et ses enfants. Ayant bénéficié de crédits de SOS Villages d'Enfants, elle a renforcé ses activités en associant la vente de la boisson locale aux beignets. Les recettes lui ont permis d'agrandir son espace cultivable. Elle adhère au groupement d'épargne et de crédit du village de sa communauté et optimise son épargne.

« Depuis le décès de mon mari, je ne pouvais plus subvenir aux besoins de ma famille. Mes enfants étaient renvoyés de l'école pour non-paiement des frais scolaires et nous étions une charge pour ma propre famille qui n'avait même pas les moyens de nous aider. Aujourd'hui, trois ans plus tard, je parviens à payer les études de mes enfants, les soigner et les nourrir grâce à mes activités génératrices de revenus. Notre famille a retrouvé la dignité. La misère nous avait exclus de la communauté. Mais depuis l'amélioration de ma situation économique, nous recevons des visites des voisins et partageons quelque chose avec eux ».

L'aîné de la famille, est au lycée : « Nos frais scolaires ainsi que les fournitures sont assurés et la qualité et la quantité des repas sont améliorées. Lors des fêtes, maman nous achète de nouveaux habits. Pour apprendre les leçons, chacun a sa lampe rechargeable et nous avons amélioré nos résultats scolaires. Nous sommes fiers de nous-mêmes en tant qu'enfants de la communauté d'Elimdè ».

... Et en France ?



En France, le Programme de Renforcement des Familles (PRF) a vu le jour en 2017 à Calais. Les programmes internationaux ont servi de référence. SOS Village d'Enfants a associé les collègues chargés de ces actions à l'international. Dans tous les cas, la démarche reste la même : créer une action au service de l'enfant en mobilisant les ressources de sa famille.

« Le soutien à la parentalité s'inscrit pour nous dans une optique de prévention à travers des interventions qui peuvent se situer à plusieurs niveaux différents, pouvant aller jusqu'à des actions intensives et alternatives au placement », explique Hervé Laud, responsable du développement des activités. « Il peut aussi contribuer, pour les enfants placés, à une remobilisation des parents qui permettra un retour en famille dans de bonnes conditions ».

L'accompagnement dès les premiers âges est privilégié : *« C'est là que se joue en particulier la structuration des liens familiaux (enfants/parents, couple de jeunes parents, liens de la fratrie), en capitalisant sur notre expérience des tout-petits. D'où l'attention portée par l'association au recrutement d'éducateurs(trices) de jeunes enfants ».*

Un outil au service de l'enfant et de sa famille

« Il s'inscrit dans le dispositif de prévention et de protection de l'enfance en France. L'idée est bien celle d'une intervention précoce, en droite ligne de ce que préconisent les politiques publiques », souligne Hervé Laud. « Elle associe les familles à toutes les étapes de l'accompagnement, en mobilisant leurs ressources. Il s'agit clairement d'identifier, ensemble, l'intérêt de l'enfant et de collaborer, ensemble, dans cet intérêt. C'est une approche résolument participative ».



L'INSPIRATION MALGACHE

L'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de rue



30 000

c'est le nombre d'enfants
sans domicile en France

Interpellée par la situation de ces enfants, Apprentis d'Auteuil s'inspire de dispositifs mis en place en Afrique et plus particulièrement à Madagascar pour offrir une réponse à cette nouvelle problématique française.

Le nombre d'enfants en situation de rue en France est inconnu. Une étude de l'INSEE de 2016 fait état de 30 000 enfants sans domicile fixe. Et on sait que leur nombre ne cesse d'augmenter.

Dans leur immense majorité, ces 30 000 enfants sont accompagnés d'adultes, souvent de leurs parents qui, à cause de diverses raisons, se retrouvent à la rue. Mais certains enfants vivent seuls, de squares en squats. Et là, les chiffres sont encore plus flous. C'est le cas médiatique et malheureux des 80 enfants marocains du square de la Goutte d'Or pour lequel la France peine à trouver des solutions efficaces.

Souvent coupés de leur famille, vivant "dans" la rue ou "à" la rue, les **enfants en situation de rue** sont regroupés en trois catégories :

- **les enfants en rupture avec leurs familles** : dans cette situation, les enfants fuient leurs propres familles pour se réfugier dans la rue. Ils y dorment et y vivent. Ils grandissent entre vols à l'arraché, consommation de stupéfiants ou encore violences sexuelles.
- **les enfants dans la rue** : ils ne vivent pas dehors mais y passent la majeure partie de leur temps. Ils s'endorment et se réveillent chez eux et vivent la journée dans la rue. Ils peuvent travailler dans la rue ou alors simplement "zoner".
- **les enfants à la rue** : la plupart des enfants sont accompagnés de leurs parents, mais pour de nombreuses raisons, les familles se retrouvent sans abri.

Focus sur la direction internationale d'Apprentis d'Auteuil

Depuis plus d'une vingtaine d'années, fidèle à sa mission Apprentis d'Auteuil œuvre en partenariat en Afrique, en Asie, en Amérique latine avec des acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des enfants en grande difficulté et particulièrement les enfants en situation de rue. Apprentis d'Auteuil considère ses partenaires comme des sources d'enrichissement mutuel.

C'est ainsi que la fondation partage avec ses partenaires son expertise et son savoir-faire acquis au fil des années dans les domaines éducatif et pédagogique.

La relation de partenariat se fonde sur la transparence, la mutualisation des pratiques et le partage de savoir-faire. Plusieurs communautés de pratiques et de savoirs, animés par des salariés d'Auteuil, ont ainsi pu voir le jour, notamment les enfants en situation de rue.

Grâce à l'apport de ses partenaires internationaux, Apprentis d'Auteuil a permis **une capitalisation des savoirs** sur l'accompagnement des enfants en situation de rue.

L'expérience d'associations africaines a permis l'élaboration d'une méthode précise pour accompagner ces enfants vers une insertion sociale et professionnelle. C'est en s'inspirant de ce partage de pratiques et de savoirs, qu'Apprentis d'Auteuil a pu répondre à un appel à projet en France sur l'accompagnement des enfants en situation de rue.

1ère étape : le travail de rue

"Ce travail doit être construit, et ne s'improvise pas" explique Jean Dzéné, responsable du programme "enfants en situation de rue" d'Apprentis d'Auteuil. Il s'agit d'aller dans la rue chercher les jeunes, non pas par la force mais grâce à la persuasion des travailleurs sociaux. Il faut écouter les jeunes, se fondre comme eux dans la rue, établir une relation de confiance, jusqu'au moment où ils acceptent d'intégrer un centre."

Il poursuit : *"L'écoute est très importante : dans certains pays comme la Suède, les enfants sont forcés à quitter la rue. Sous la contrainte, le jeune se fixera comme objectif de quitter le centre le plus vite possible."*



2ème étape : le détachement progressif

Avant d'intégrer un centre, il est bon que le jeune réfléchisse à son projet. Il ne s'agit pas seulement de lui proposer un abri pour la nuit. Souvent sous l'emprise d'un "leader", le jeune doit d'abord faire preuve de volonté pour s'en détacher et construire son projet. Enfin, les éducateurs doivent rentrer en contact avec le "leader" pour s'assurer qu'il ne fera pas obstacle à la réinsertion du jeune dans un centre.



3ème étape : la construction d'un projet

Le centre d'écoute et d'accueil est un lieu où les enfants peuvent se confier et se sentir en sécurité. Après avoir été confrontés aux dangers de la rue, les enfants ont besoin de se sentir bien et en confiance. C'est un lieu dans lequel on reste la journée, pour commencer à construire le projet. Certains dispositifs intègrent un hébergement de nuit pour ceux qui veulent rester dormir mais ce n'est pas la majorité.

4ème étape : le centre de stabilisation

Ce dispositif avec un hébergement complet dure 6 mois. L'enfant y entre avec son projet. "Le plus difficile est d'accepter l'échec, les projets ne donnent pas toujours un résultat satisfaisant." témoigne Jean Dzéné, d'Apprentis d'Auteuil. Les enfants sont encadrés, vivent en communauté et doivent respecter le règlement. C'est aussi à cette étape que le travail avec la famille commence. Car l'objectif final, lorsque cela est possible et souhaitable pour le bien de l'enfant, est le retour dans la famille.





L'INSPIRATION TOGOLAISE

L'inclusion des enfants handicapés à l'école par des enseignants itinérants



HI (Handicap International devenu Humanités & inclusion) est une ONG internationale qui intervient dans 60 pays via des associations nationales, et dans des contextes d'urgence.

Les secteurs d'interventions sont variés : santé, santé mentale, protection sociale, insertion professionnelle, réadaptation...

Même si la scolarisation des enfants en situation de handicap a fait beaucoup de progrès ces dernières années en France, la scolarisation de ces enfants en milieu ordinaire n'est pas parfaite.

Dans un rapport du Conseil de l'Europe en 2015, le commissaire aux droits de l'homme pointe les défaillances de l'État français en matière de prise en charge des personnes handicapées. Ainsi, environ 20 000 enfants ne seraient ainsi pas scolarisés. Ce rapport pointe aussi le manque de formation des enseignants au handicap. Et ce, alors même qu'est reconnu le droit pour tous à l'éducation....

C'est au Nord du Togo que l'expérience d'enseignants itinérants est née, à la demande du ministère de l'Éducation togolais, en 2010.

Le constat de départ : la difficulté à apporter des réponses aux enfants handicapés (sourds, aveugles ou avec des déficiences lourdes). Les effectifs surchargés des classes - jusqu'à 100 élèves par classe - n'aident pas à l'inclusion des enfants en situation de handicap. L'enseignant a peu de temps à leur consacrer. Il ne peut pas se préoccuper de savoir si tout le monde suit son enseignement.

L'enseignant itinérant recruté et formé, a en charge le suivi d'une quinzaine d'enfants. Il se déplace dans plusieurs écoles au cours de la semaine et accompagne chaque enfant selon ses besoins : environ 1/2 journée par semaine ou plus. Il assure aussi le lien avec la famille. L'enfant reste autonome dans ses apprentissages, dans un système éducatif normal, mais bénéficie d'une attention particulière.

Très vite, l'enseignant itinérant devient aussi un appui plus large pour le reste de la classe, notamment pour les enfants en plus grande difficulté scolaire qui voient un moyen de se faire réexpliquer la leçon en plus petit groupe.

Cette expérimentation dans des classes de primaire a rencontré un vif succès qu'Humanité & Inclusion a commencé l'expérimentation dans des classes du secondaire dans un autre pays et dans un contexte périurbain.

Souvent le contexte est très rural. L'école apparaît lointaine. Les parents d'enfants en situation de handicap se désengagent encore plus que les autres. Le lien enseignants / parents est alors quasi-inexistant. Grâce aux visites aux familles, l'enseignant itinérant explique ce qui se passe pour l'enfant à l'école, donne des conseils. Il implique au maximum les parents qui peuvent aussi partager leurs difficultés.

"La plupart du temps, l'enseignant s'engage au-delà du raisonnable. Les enseignants sont volontaires pour effectuer cette mission. Il n'y a pas de revalorisation financière des salaires. La véritable et la seule motivation, c'est l'intérêt personnel !"

témoigne Sandra Boisseau,
référente technique Éducation
Inclusive de HI.

L'INSPIRATION GUINÉENNE

La participation des enfants à la vie de l'école



Le gouvernement scolaire est utilisé comme un outil de participation des enfants à la vie de leur école. Structure représentative des élèves au sein de l'école, elle permet aux enfants de participer à la gestion et à la résolution des problèmes.

Il s'agit essentiellement d'un outil pédagogique, de mises en situation, où les enfants exercent de vraies responsabilités en s'essayant à une « citoyenneté d'attitude ».

En Afrique de l'Ouest (en Guinée entre autres), Aide et Action, une ONG de solidarité internationale, expérimente depuis 1995 des dispositifs favorisant l'implication et la responsabilisation des enfants dans la gouvernance d'un établissement scolaire.

En offrant aux enfants la possibilité de se saisir des problèmes qui les concernent, ils se sentent responsables de l'environnement dans lesquels ils évoluent et deviennent forces de proposition pour améliorer la qualité des relations.

Ce dispositif comprend la mise en place de démarches d'implication des enfants dans les institutions scolaires pour développer la coopération et la démocratie, responsabiliser les enfants, et améliorer le bien-être à l'école.

“ Les Gouvernements Scolaires devront s'intégrer au programme d'éducation civique par exemple en partenariat avec l'Assemblée nationale. Car l'école, au-delà de l'acquisition par l'enfant de compétences académiques, c'est aussi le respect des principes et des règles de la République et de la vie de groupe. ”

Moctar Diallo, Chef de Projet,
AEA-Guinée

Finalement, l'objectif général du gouvernement scolaire est de promouvoir la bonne gouvernance et l'éducation citoyenne en associant les élèves à la vie de l'école et en ouvrant l'école au monde extérieur.

Ces initiatives ont été expérimentées par Aide et Action en Afrique de l'Ouest, mais ont déjà fait l'objet de certaines réappropriations et retraductions en France. En effet, Aide et Action intervient dans une vingtaine de pays depuis 37 ans, et intervient aussi en France depuis 10 ans.

Les critères d'éligibilité pour être élu "député" ou "ministre" au sein d'un établissement scolaire :

- être un bon travailleur
- être disponible
- être exigeant et discipliné
- avoir une capacité d'entraînement

Le député a pour fonctions de représenter les élèves d'une classe au niveau de l'assemblée des élèves, de proposer des activités ou encore d'exécuter ou de faire des comptes rendus des décisions prises par le gouvernement scolaire.

Le ministre quant à lui, est chargé de coordonner l'exécution des activités liées à ses domaines d'activités au sein de l'école. Pour cela, il est aidé par les assesseurs, qui sont des élèves désignés sans élection, pour assister les ministres. Lorsque les activités d'un ministre sont nombreuses, celui-ci peut affecter la gestion d'une ou de deux activités aux assesseurs. Chaque ministre dispose d'un journal du ministère et d'un cahier de suivi de projet.

Enfin le Premier ministre est le coordonnateur de tous les ministres et le premier représentant des élèves.



L'INSPIRATION LIBANAISE



L'engagement de jeunes marginalisés pour favoriser leur épanouissement



Tahaddi ("défi" en arabe) est une association créée au Liban par le Dr Agnès Sanders (française), et l'enseignante Catherine Mourtada (suisse, d'origine libanaise), et reconnue officiellement comme association en 2008. Les deux femmes ont commencé il y a environ 20 ans, dans les rues des quartiers pauvres, à distribuer des médicaments, avant de se rendre compte de l'ampleur du « défi » en matière de santé et d'éducation.

Depuis des siècles, il existe au Liban une population marginalisée, appelée les « Doms », à l'image des « Roms » en France. Cette minorité ethnique, imprégnée de la culture gitane, est en grande partie sans papier.

Depuis une quarantaine d'années, cette population d'origine nomade s'est sédentarisée dans une banlieue sud de Beyrouth ainsi qu'à Tripoli, une ville au sud du Liban. Les Doms vivent dans une sorte de « no man's land » à côté d'anciens camps de réfugiés palestiniens, une zone non-maîtrisée par l'Etat composée de bidonvilles et de taudis. Là-bas, aucune construction n'est légale et aucun service de l'Etat n'y existe.

Dans ces quartiers, à la question "Que veux-tu faire plus tard ?", les jeunes Doms répondent presque tous la même chose : "Je veux partir en Europe". Cette réponse montre l'absence de perspective pour ces jeunes, l'accès aux études étant très limité. Le travail éducatif à fournir sur place est donc immense.

Aujourd'hui, Tahaddi est composé de deux centres : un centre médico-social (accueil des familles et vaccination ...), et un centre éducatif informel accueillant 250 enfants grâce aux quelques 45 personnes y travaillant. Le centre éducatif prévoit une formation complète de 6 ans, de différents niveaux avec des méthodologies adaptées. Si un enfant ne sait pas lire à 15 ans, il pourra tout de même intégrer le centre en cours de parcours et apprendre les fondamentaux.

« C'est une population méconnue par les Libanais. Et ceux qui les connaissent ont une opinion négative, pire que nos préjugés sur les roms. Ils sont totalement marginalisés »

Sabine Mengué
chef de projet bassin méditerranéen pour
Apprentis d'Auteuil.

« Le Centre Educatif de Tahaddi fait preuve d'une forte exigence de qualité d'éducation. L'approche éducative cultive le fait que tout le monde à quelque chose à donner. On laisse aux enfants et aux jeunes accueillis la possibilité de prendre des initiatives et de monter des projets. On leur demande aussi de se donner. » détaille Sabine Mengué.

Ainsi, chaque année, de nombreux projets sont montés par les jeunes.

Tous sont acteurs, et tous donnent d'eux-mêmes.

Les jeunes du centre ont monté des activités avec les populations réfugiées syriennes, particulièrement nombreuses au Liban. Par exemple, ils ont cuisiné et vendu leurs produits pour pouvoir acheter des cadeaux, et les distribuer dans les camps de réfugiés syriens. Ils apprennent à partager, à s'impliquer et à donner, même quand ils ont peu.

Le service communautaire

Au Liban, en général, les jeunes sont invités à faire un service communautaire, non-obligatoire. Celui-ci peut être rapproché du service civique français. C'est une pratique qui notamment est très valorisante sur un CV !



« Cependant, beaucoup de jeunes libanais qui réalisent ce service communautaire, le font dans une logique décalée.

Lorsqu'ils vont aider le centre éducatif, ces jeunes arrivent avec leurs préjugés et ont un regard de pitié sur les jeunes Doms. Ils voudraient donner des choses qui leur semblent importantes alors que les Doms n'en a pas forcément besoin... Ils ont une logique consummatrice. De ce point de vue-là, ils apportent peu. Alors que les jeunes Doms qui s'investissent auprès des plus jeunes de leur entourage, ou auprès de populations qui connaissent des problématiques similaires au leur, comme les jeunes réfugiés syriens, apportent en réalité souvent beaucoup plus »



A celui qui est en difficulté, on va demander un service. Par la confiance qu'on lui accorde, il se rend compte qu'il est utile aux autres et que la société compte sur lui. C'est la pédagogie du « contrepied ».

... Et en France ?

Le parcours éducatif au collège et au lycée ne prévoit pas de temps dédiés pour des activités tournées vers les autres.

Le développement du service civique et les réformes en cours sur le service national universel montrent qu'il y a un manque. Comment faire de l'engagement un levier éducatif pour tous, notamment pour les jeunes en difficulté ?

Dans ses propositions, VERS LE HAUT fait la promotion d'un parcours citoyen tout au long de la vie, qui permettrait aux jeunes de tous horizons, notamment ceux qui sont en difficulté et qui manquent de reconnaissance, de se sentir utiles, aimés et reconnus par le corps social.



L'INSPIRATION COLOMBIENNE

Enfances 2/32

L'éducation à la paix à travers la pratique artistique



10 000

Mineurs Non Accompagnés en France, en 2017

3/4 déclarent avoir suivi
des violences, agressions
ou harcèlements pendant
leur périple

Source : UNICEF France, 2017

En Colombie, la Fondation
Enfance 2/32 accompagne 240
enfants et 60 mères et pères au
quotidien. Depuis la France,
Solidarité Laïque soutient ce
centre éducatif et social "qui
forme de futurs citoyens
bâtisseurs de paix".

La Colombie connaît un contexte très conflictuel dû à la présence depuis plus d'un demi-siècle sur son territoire de groupes paramilitaires. Le contexte politique instable ne favorise pas l'épanouissement des enfants : une large proportion de mineurs reste touchée par la mort d'un proche, et/ou par le déplacement forcé d'une région à une autre. Jusqu'à récemment, la Colombie était le pays ayant connu le plus grand nombre de déplacements forcés. Aujourd'hui, c'est la Syrie.

Pour certains enfants, les nombreuses séquelles psychologiques empêchent le suivi d'une scolarité régulière. L'enjeu est alors d'accompagner l'enfant dans son ensemble, pas seulement de lui assurer un enseignement scolaire.

En Europe, depuis 2015, l'arrivée massive de Mineurs Non Accompagnés (MNA), notamment dans la "jungle de Calais" pose la question de l'accompagnement de cette population fragilisée par les conflits et le déplacement. Comment construire une culture de paix ?

Quels enfants sont concernés ?

Au départ, la fondation Enfance 2/32 travaillait exclusivement avec des enfants de l'école primaire. Petit à petit, les enfants ont grandi, et la fondation aussi... Compte tenu du fait que les aides d'état s'arrêtent à 18 ans, la fondation a souhaité accompagner les jeunes jusqu'à 23 ans.

Les enfants viennent de plusieurs horizons. Beaucoup viennent de milieux très défavorisés. Les enfants arrivent aussi grâce à des réseaux de la ville, par le défenseur du peuple (équivalent du défenseur du droit) ou encore par les services du ministère social (équivalent à l'Aide Sociale à l'Enfance, en France).

“ Les enfants qui viennent à la fondation n'ont pas connu la paix. C'est pour cette raison qu'il devient nécessaire de recréer avec eux le sens de ce processus, afin d'apporter un espace de reconfiguration des imaginaires. **L'éducation est la base incontournable de l'édification de la paix dans le pays.** Ainsi, on apprend aux enfants à exercer leurs droits (avec des actions de santé, de protection et de participation...). Et on développe un complet programme d'attention qui a son noyau central dans le développement de la sensibilité esthétique et sociale, depuis les arts plastiques, la musique, la littérature et la récupération de la mémoire historique. »

Jésus Calle, fondateur de la fondation 2/32



D'où vient le nom Fondation "2/32" ?



Les objectifs de la Fondation Enfances 2/32 se déclinent en quatre axes :

Vivre et survivre : soutien psychologique, nutrition et apprentissage d'une vie saine, accompagnement des enfants en situation de handicap...

Eduquer et développer : à travers l'art, la musique, le théâtre, mise en place d'une éducation non formelle, populaire, qui utilise comme moyen des ateliers sportifs, culturels, du jardinage...

Protéger : rencontres civiques, ateliers de réconciliation, travail sur les valeurs citoyennes...

Participer : ateliers sur les droits de l'homme, l'égalité femmes/hommes...

Le nom de la fondation fait référence aux articles 2 et 32 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfance (CIDE).

ARTICLE 2. Les Etats s'engagent à respecter les droits et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.

ARTICLE 32. Les États reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et contre l'exercice de tout travail qui peut être dangereux ou obstruer son éducation, ou qui est nuisible pour sa santé ou pour son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Exemple d'un projet, le "Cerf-volant de couleurs"

Depuis 2013, la Fondation développe le **projet Cerf-volant de couleurs, proposant aux enfants des ateliers de peinture, de musique, d'écriture et de théâtre.**

Tout au long de ce projet, qui se concrétise par des expositions, des concerts, des textes, des mises en scène, les enfants expriment les progrès qu'ils ont fait dans le développement de leurs capacités expressives, communicationnelles, esthétiques et intellectuelles

... Et en France ?

Aujourd'hui en France, on sent monter les tensions dans notre société.

Par exemple, dans le baromètre Jeunesse&Confiance 2015, réalisé par OpinionWay et Vers Le Haut, 46% des jeunes de 16/25 ans disent que les relations sont mauvaises dans leur entourage entre personnes de confessions différentes.

Dans l'édition 2016 du baromètre Jeunesse&Confiance, 84% des jeunes considèrent que la société est violente. Le taux monte à 88% chez les jeunes femmes, et à 91% chez les parents d'enfants de moins de 26 ans.

Une grande majorité des jeunes (69%), des parents (76%) considère que « l'échec éducatif est une des causes majeures de la violence dans notre société ».

Dans son rapport "Vivre, grandir, construire ENSEMBLE, VERS LE HAUT" avance une cinquantaine de propositions éducatives, tirées de dispositifs existants, pour lutter contre "le choc des incultures", principale menace contre le vivre-ensemble.

Parmi les axes développés : le développement de la formation à la médiation chez les jeunes, l'articulation entre le partage d'une culture commune (à travers l'apprentissage de la langue, de l'histoire...) et les racines familiales, l'enseignement de la laïcité et des faits religieux, le développement d'une pratique artistique de qualité..



L'INSPIRATION PHILIPPINE

Un "passeport pour la vie"
pour les jeunes défavorisés



**Passerelles
numériques**
Un passeport pour la vie

Passerelles numériques

est un organisme à but non-lucratif de droit français, opérant dans 3 pays d'Asie : Cambodge, Philippines, Vietnam.

Passerelles Numériques a pour mission de permettre à des jeunes très défavorisés d'accéder, grâce à leurs capacités et à leur volonté, à une éducation et à une formation technique et professionnelle, dans le secteur du numérique. L'objectif est de développer une véritable employabilité qui leur permettra ainsi qu'à leur famille, d'échapper durablement à la pauvreté, et de contribuer au développement socio-économique de leur pays.

► **Témoignage de Hélène Gayomali** *7 ans passés à Passerelles Numériques*

"Notre ambition est de permettre qu'au moins 90% des jeunes bénéficiaires de nos programmes échappent à la pauvreté et réussissent mieux professionnellement que la moyenne nationale, bénéficiant ainsi d'un « Passeport pour la vie ».

Soucieux de réduire les inégalités et d'offrir l'égalité des chances entre filles et garçons, Passerelles Numériques s'efforce de sélectionner au moins 50% de jeunes filles (ou un maximum de deux tiers) dans chacun de ses centres.

D'abord, le processus de sélection de nos jeunes est une étape clé du succès de nos programmes. S'assurer que les jeunes ont la profonde motivation d'apprendre, la maturité nécessaire à la vie commune et éloignée de la famille, et le potentiel pour apprendre ce dont ils ignorent tout : le développement ou la maintenance informatique. L'enjeu n'est donc pas leurs résultats académiques passés : nos tests viennent mettre en lumière leur potentiel et nos entretiens révèlent leur motivation et leur désir d'engagement."

En France,

100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme.

1 jeune sur 5 de 18 à 29 ans vit sous le seuil de pauvreté

En 2016, plus d'1 projet de recrutement sur 3 était jugé difficile par les employeurs. Dans 80% des cas, à cause d'une pénurie de candidats. Cette statistique est particulièrement vérifiée en ce qui concerne le recrutement de développeurs informatiques.

Lancé en 2006, avec l'ouverture d'un premier centre de formation au Cambodge pour 25 jeunes, soutenu par Enfants du Mékong et Accenture, le projet prend de l'ampleur dans les années qui suivent avec l'ouverture d'un centre aux Philippines en 2009 et au Vietnam en 2010. Il y a aujourd'hui 400 jeunes en formation et 2 000 diplômés, lancés dans la vie.

La force de Passerelles Numériques est d'allier un projet éducatif fort et une formation technique solide.

"Nous visitons chaque famille pour s'assurer que les jeunes correspondent aux critères de notre mission sociale. Les éducateurs accompagnent chaque jeune personnellement, veillent à leur croissance et à l'épanouissement de leurs talents. La vie communautaire en internat ou en collocation est structurée et structurante."

Enfin, Passerelles Numériques donne l'opportunité à des cadres d'entreprises locales ou internationales de venir partager leurs compétences tout en vivant une expérience humaine enrichissante.

Le mélange de ces univers, qui trop souvent s'ignorent, est une immense richesse. Par exemple, un salarié donne une semaine de vacances, l'entreprise abonde d'une semaine et il peut partir deux semaines dans un centre *Passerelles Numériques* pour donner un cours, mener un projet technique avec les étudiants ou accompagner l'équipe sur telle formation Excel ou encore une aide sur tel événement de levée de fonds. L'entreprise permet ainsi à ses salariés de donner du sens à leurs compétences, et *Passerelles Numériques* s'enrichit de donner et de recevoir.

Quelle inspiration pour la France ?



"Ce qui est une source d'inspiration pour la France, c'est l'implication des éducateurs dans la vie quotidienne des jeunes. Former des éducateurs solides humainement, non techniciens mais accompagnateurs, bienveillants et exigeants, est un gage de solidité des jeunes dans leur vie d'adulte.

La vie communautaire est propice à ces apprentissages et ces expériences fondatrices : cuisiner, faire le ménage, veiller les uns sur les autres, regarder un film et en débattre, faire un planning des services, travailler en binôme, préparer un spectacle, prendre la parole devant un groupe... pour finalement reprendre confiance, développer sa personne de manière plus intégrale.

Une école d'enseignement supérieur n'est pas une citadelle. C'est un lieu qui est à la fois protégé, "de construction", et ouvert sur le monde.

Par ailleurs, le curriculum technique conçu en partenariat avec les entreprises locales est mis à jour très régulièrement. Il permet aux jeunes d'être prêts lors de leur entrée en stage. Ce lien de proximité avec l'écosystème d'une école est décisif. Une école n'est qu'un passage, une préparation et s'intègre dans un écosystème plus vaste que le monde académique.

Identifier les marges de liberté que nous avons en France, dans chacun de nos projets, et essayer, même à de toutes petites échelles, des manières inattendues ou différentes de faire, est un creuset de transformation positive.

Permettre ici ou là à ses équipes de respirer et de donner, de révéler ce qu'elles ont à offrir : moins de process, plus de relation !

Notre vision académique et éducative s'articule ainsi autour du développement des « softskills », toutes ces qualités humaines, relationnelles, professionnelles qui font qu'une personne est fiable, engagée, au service, avec un leadership positif et une capacité à prendre sa vie en main dans tous ses aspects.



le think tank dédié
aux jeunes et à l'éducation